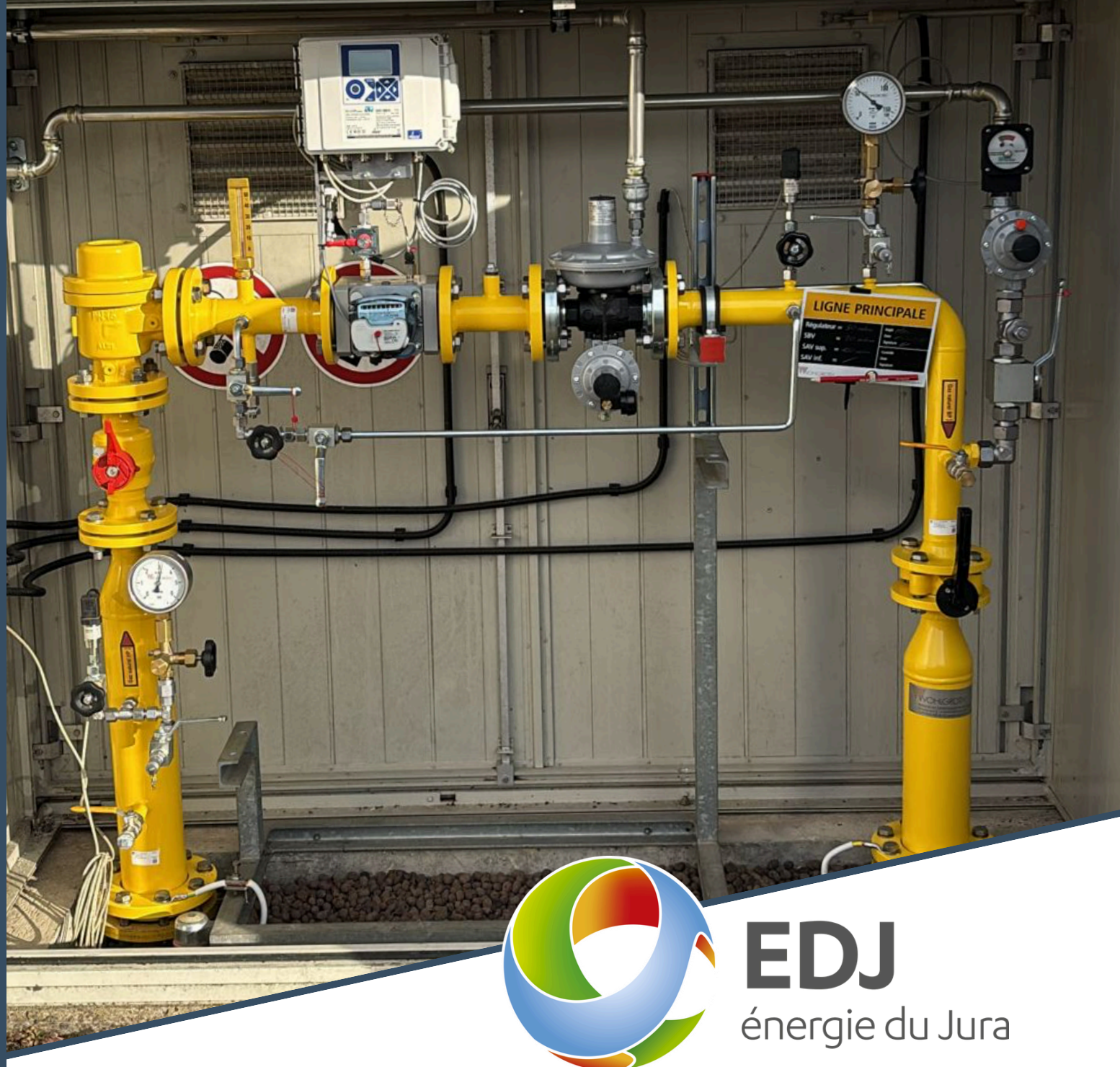




EDJ
énergie du Jura

RAPPORT ANNUEL --- 2024-2025



Chers Actionnaires, Chers Partenaires,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport de gestion d'EDJ Énergie du Jura SA (EDJ) pour l'exercice 2024-2025. Cet exercice restera comme une étape charnière : il s'agit du premier exercice complet après la reprise des réseaux de distribution des communes de Courrendlin, Courroux, Courtételle et Rossemaison. Cette intégration constitue un tournant important pour EDJ, désormais au plus proche des habitantes et habitants de la couronne delémontaine.

Depuis le 1er octobre 2024, EDJ a franchi un cap majeur en devenant gestionnaire de réseau de distribution (GRD) à part entière, avec un accès direct aux clientes et clients finaux et des responsabilités renforcées en matière d'exploitation, de sécurité d'approvisionnement, de qualité de service et de relation clientèle.

Cette évolution est un succès. Les retours sont très positifs : la proximité, la clarté des processus et la réactivité se sont améliorées, et la transition s'est déroulée de manière fluide grâce à une préparation rigoureuse et à l'engagement de l'équipe.

Dans le même esprit, nous avons poursuivi la modernisation de nos infrastructures. Le projet pilote de télérelève des compteurs, mené à Rossemaison et basé sur la technologie LoRa, a démontré des résultats très concluants : gain de temps, amélioration de la fiabilité des données et réduction des interventions chez les clients.

Sur le plan tarifaire, l'exercice a été marqué par une mesure forte : au 1er janvier 2025, EDJ a procédé à une baisse significative de 26 % du prix du gaz, tout en intégrant désormais 10 % de biométhane produit localement dans l'offre de base. Notre stratégie d'approvisionnement vise à répercuter, lorsque les conditions le permettent, de nouvelles baisses tarifaires, dans le respect du cadre légal.

Cette évolution illustre notre volonté de concilier compétitivité et transition énergétique. La production de la centrale de Courtemelon avoisine 12 GWh, couvrant environ 37 % des besoins annuels de nos clients ; en période estivale, cette production peut même couvrir l'ensemble de la consommation. Notre trajectoire est claire : poursuivre la transformation de nos réseaux vers un approvisionnement prioritairement renouvelable, avec l'objectif d'atteindre 100 % de biométhane à l'horizon 2033.



Dans ce contexte, notons que la modification de l'Ordonnance sur l'énergie (OEn) du canton du Jura ouvre à nouveau la possibilité de remplacer une chaudière à gaz existante par une nouvelle chaudière à gaz, tout en renforçant les exigences en matière de durabilité.

Ainsi, nous contribuons au futur énergétique cantonal en partenariat avec notre société en participation Bio Energ'Etique SA, en préparant l'avenir du biométhane avec des projets innovants, dont le développement d'un modèle de valorisation par « gaz porté », appelé à ouvrir dès 2026 la voie à une première nationale et à intégrer de nouvelles sources de production locale au réseau.

En parallèle au gaz, EDJ renforce son rôle d'accélérateur de la transition énergétique jurassienne: développement du solaire, amélioration de nos prestations de conseil et d'efficacité énergétique et partenariats pour faire émerger des projets locaux et durables.

Enfin, sur le plan financier, l'exercice 2024-2025 se conclut sur un excellent résultat, avec un EBITDA de CHF 691'416 et un résultat net de CHF 121'181. Il témoigne de la pertinence des choix stratégiques réalisés, de la bonne maîtrise opérationnelle de cette première année comme GRD, et il renforce notre capacité à investir, innover et continuer à proposer une énergie plus locale, plus durable et plus accessible.

Le Conseil d'administration propose d'attribuer CHF 6'000 à la réserve légale et d'allouer CHF 113'850 au versement de dividendes, poursuivant ainsi une politique visant à honorer la confiance de nos actionnaires tout en assurant une structure financière saine.

Au nom du Conseil d'administration, je remercie chaleureusement nos partenaires pour leur confiance et leur collaboration. Je tiens surtout à exprimer ma reconnaissance à nos collaboratrices et collaborateurs pour leur grand engagement et leur soutien sans faille tout au long de cette année décisive. Je remercie également nos clientes et clients pour leur fidélité et la qualité de leurs échanges, qui nous permettent d'améliorer nos prestations en permanence.

Continuons ensemble à construire une énergie jurassienne performante, renouvelable et tournée vers l'avenir.

Diego Brait, Président du Conseil d'administration

UN ACTEUR HISTORIQUE ET ENGAGÉ

Fondée en 1989 à l'initiative des autorités cantonales, EDJ Énergie du Jura SA (EDJ) a été créée pour assurer l'approvisionnement énergétique du canton du Jura, dans un esprit de partenariat entre secteurs public et privé. Dès ses débuts, la société a joué un rôle essentiel en introduisant le gaz naturel dans le Jura, répondant aux besoins de l'industrie et accompagnant le développement économique régional.

Aujourd'hui, EDJ est un fournisseur de gaz de référence pour le Canton du Jura. Depuis le 1er octobre 2024, une étape majeure a été franchie avec la reprise des réseaux de gaz des communes de Courrendlin, Courroux, Courtételle et Rossemaison. EDJ est ainsi devenue le fournisseur direct des entreprises et de la population, renforçant la proximité avec les clients et simplifiant la gestion des infrastructures gazières jurassiennes.

LE BIOMÉTHANE AU COEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

EDJ mise sur le biométhane pour valoriser et transformer ses réseaux gaziers existants. En recourant à une part toujours plus importante de biométhane produit localement dans ses infrastructures, EDJ réduit progressivement sa dépendance aux importations de gaz et renforce l'autonomie énergétique du Jura. L'objectif est de couvrir à terme 100 % des besoins des clients par du gaz produit localement.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU JURA

Au-delà du gaz, EDJ s'affirme comme un véritable accélérateur de la transition énergétique jurassienne. Forte de son expertise, l'entreprise accompagne les collectivités, les entreprises et les particuliers dans leurs démarches d'efficacité énergétique et de décarbonation. Ces activités de conseil s'inscrivent dans une approche globale, renforcée par des investissements ciblés d'EDJ dans la production d'électricité renouvelable, notamment solaire, afin de traduire concrètement les stratégies énergétiques en projets locaux et durables.



PERSPECTIVES D'AVENIR DE NOTRE RÉSEAU

NOUVELLES RESPONSABILITÉS

La reprise des réseaux de gaz des communes de Courrendlin, Courroux, Courtételle et Rossemaison marque une étape décisive pour l'avenir du réseau gazier jurassien. EDJ a désormais un accès direct aux clientes et clients finaux. Cette évolution met fin au rôle d'intermédiaire précédemment assuré par Régiogaz et s'accompagne de nouvelles responsabilités pour EDJ, notamment en matière d'exploitation du réseau, de sécurité d'approvisionnement, de qualité de service et de relation clientèle.

MODERNISATION DU RÉSEAU

Un projet pilote de télérelève des compteurs, mené à Rossemaison, a permis de tester avec succès une solution automatisée basée sur la technologie LoRa. Cette solution offre un gain de temps considérable et une meilleure visualisation de la consommation en temps réel, améliore la fiabilité des données et évite les interventions trimestrielles chez les clients. Forte de ces résultats concluants, EDJ prévoit d'étendre progressivement ce système aux autres communes du réseau, contribuant ainsi au développement d'un réseau gazier plus intelligent et plus efficace.

PRIORITÉ AU BIOMÉTHANE

Dans un contexte de décarbonation, le gaz naturel est appelé à être progressivement remplacé par des gaz renouvelables. EDJ fait le choix de valoriser une infrastructure existante, performante et disposant encore de plusieurs décennies de durée de vie, en la transformant en vecteur d'énergies renouvelables et neutres en CO₂, en priorité le biométhane. À l'échelle suisse, les perspectives de la branche prévoient la coexistence de réseaux dédiés à l'hydrogène et de réseaux de méthane renouvelable, alimentés principalement par du biométhane et, à terme, par du méthane synthétique.



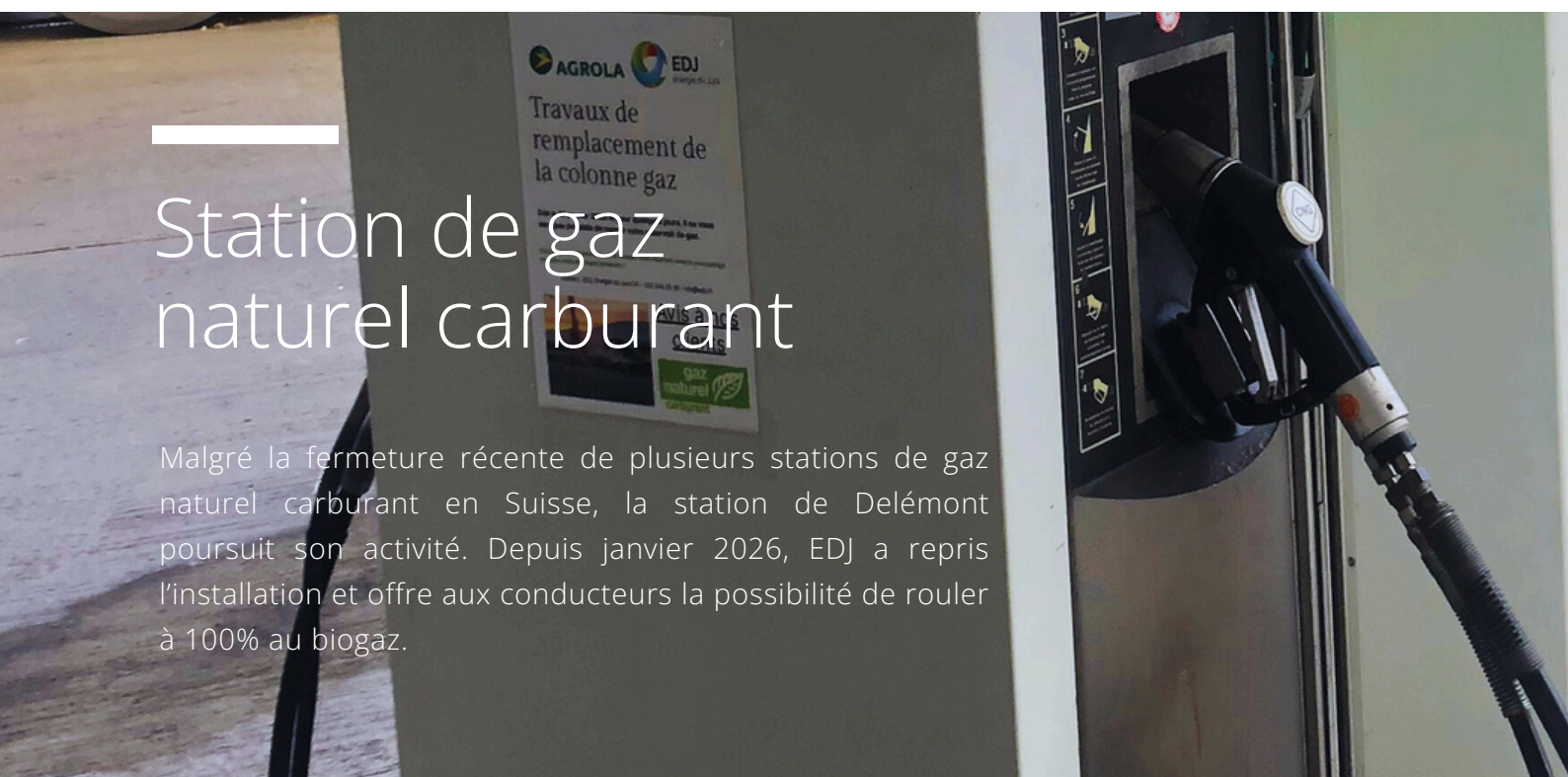
Grâce à l'installation de deux antennes alimentées par énergie solaire, 75 compteurs peuvent désormais être relevés à distance plusieurs fois par jour.

UN GAZ PLUS ABORDABLE ET PLUS DURABLE

Au 1er janvier 2025, EDJ Energie du Jura SA a procédé à une baisse significative de 26% de son prix du gaz, tout en intégrant dorénavant 10 % de biométhane produit localement dans son offre de base. En 2024-2025, les ventes totales de gaz d'EDJ se sont élevées à plus de 32 GWh.

La production de la centrale Ecobioval de Courtemelon a toutefois atteint près de 12 GWh sur l'année, couvrant à elle seule environ 37 % des besoins totaux des clients d'EDJ. En période estivale, cette production suffit même à couvrir l'ensemble de la consommation, permettant à EDJ de revendre les excédents de biométhane à son fournisseur en amont, GVM.

EDJ a engagé ses réseaux sur une trajectoire claire : celle d'un approvisionnement fondé prioritairement sur du biométhane produit dans le canton, avec comme objectif inchangé d'atteindre 100% de biométhane dans ses réseaux à l'horizon 2033.



Station de gaz naturel carburant

Malgré la fermeture récente de plusieurs stations de gaz naturel carburant en Suisse, la station de Delémont poursuit son activité. Depuis janvier 2026, EDJ a repris l'installation et offre aux conducteurs la possibilité de rouler à 100% au biogaz.



Un nouveau
pas concret
vers le 100%
renouvelable

UN PROJET INNOVANT DE BIOMÉTHANE PORTÉ

En partenariat avec Bio Energ'Etique SA, dont EDJ détient 25% du capital, un projet innovant d'extension du site de biogaz agricole de Bure est en cours de développement. Celui-ci ouvrira la voie dès 2026 à une première nationale en matière de valorisation du biométhane par "gaz porté".

Ce modèle permet de valoriser du biométhane produit par des exploitations agricoles situées hors du réseau gazier, en le transportant vers un point d'injection centralisé.

Le biogaz produit à Bure sera purifié sur place en biométhane, puis compressé et acheminé par camions-bouteilles alimentés entièrement en biogaz vers le site de Courtemelon, où il sera injecté dans le réseau d'EDJ. Cette approche offrira une solution flexible et efficiente pour intégrer de nouvelles sources de production locale, sans nécessiter la construction d'infrastructures lourdes.

À terme, d'autres sites agricoles pourraient rejoindre ce modèle, renforçant progressivement l'approvisionnement en gaz renouvelable du canton.

DÉPLOYER LE SOLAIRE JURASSIEN

En tant qu'acteur engagé dans la transition énergétique, EDJ est propriétaire de plusieurs grandes installations photovoltaïques dans le Canton du Jura.

En 2025, la production d'électricité issue de ses propres installations photovoltaïques a atteint 1,16 GWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 290 ménages.

Afin de déployer localement l'accès à la production photovoltaïque, EDJ s'est associée à la société Solarify. Ce partenariat permet aux particuliers et investisseurs d'investir de manière rentable dans des installations solaires, tout en offrant aux propriétaires de grandes toitures une solution de financement clé en main. EDJ joue un rôle de facilitateur en identifiant des surfaces adaptées et en rendant possibles des projets qui, sans ce modèle, n'auraient souvent pas vu le jour.

Dans ce cadre, Solarify développe une nouvelle génération de centrales solaires intégrant des batteries de stockage. Cette solution permet de mieux valoriser l'électricité produite en l'injectant au moment le plus opportun, en tenant compte de l'évolution des tarifs et du marché. Les installations jurassiennes réalisées avec Solarify pourront ainsi gagner en efficacité et en rentabilité, tout en contribuant à la stabilité du réseau.



Solarify dans le Jura

Depuis la mise en place du partenariat avec Solarify, 12 installations ont vu le jour dans le Jura et 4 seront prochainement réalisées, pour une puissance totale de 4878 kWp, équivalent à la consommation de plus de 1000 ménages.



Partenaire des
entreprises et
collectivités

PRODUCTION RENOUVELABLE

En parallèle de son rôle d'investisseur, EDJ met son expertise au service des propriétaires de bâtiments, des collectivités publiques et des entreprises pour la réalisation de projets énergétiques.

EDJ collabore notamment avec un partenaire de contracting offrant aux propriétaires de grands bâtiments la possibilité de bénéficier d'une énergie renouvelable sans investissement, ainsi qu'avec Energies district de Porrentruy (EDP) contribuant au développement local des énergies renouvelables.

ET CONSEILS D'EFFICACITÉ

Grâce à son ancrage dans de nombreux réseaux d'experts reconnus au niveau national, EDJ accompagne ses clients sur l'ensemble des enjeux liés à l'efficacité énergétique et à la transition énergétique.

À ce titre, l'entreprise réalise diverses expertises énergétique, notamment le CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments), l'audit d'efficacité électrique PEIK destiné aux PME, la convention d'objectifs act pour les gros consommateurs, ainsi que le programme de conseil "Chauffez renouvelable" destiné aux producteurs de chaleur.



PEIK
Audit énergétique
pour les PME



chauffezrenouvelable

UNE AIDE AUX PME

EDJ poursuit sa collaboration avec la Banque Cantonale du Jura (BCJ) dans le cadre du programme BoostPME, destiné à accompagner les entreprises jurassiennes dans leur démarche de durabilité. Ce partenariat vise à sensibiliser les PME, à évaluer leur situation énergétique et climatique, puis à les accompagner dans la définition et la mise en œuvre d'actions concrètes.

Dans ce cadre, EDJ réalise notamment des audits PEIK et élabore, en collaboration avec d'autres partenaires, des feuilles de route de décarbonation avec le soutien financier proposé par la BCJ.

OBJECTIFS D'EFFICACITÉ

Le programme effel introduit par la Confédération vise à réduire la consommation d'électricité en Suisse en imposant des objectifs d'efficacité aux fournisseurs d'électricité. EDJ a développé une mesure non standard simple, facile et rapide à déployer pour aider les entreprises à atteindre ces objectifs sans complexité administrative.



En 3 mois

Dans une entreprise industrielle jurassienne, une économie de 87 MWh/an a été obtenue uniquement par des ajustements logiciels et matériels ciblés sur les périodes d'inactivité, correspondant à 5% de l'énergie consommée.

ACTIONNAIRES

EDJ est constituée en société anonyme dont le capital-actions de CHF 7'425'000, divisé en 990 actions de CHF 7'500 chacune, est détenu par des actionnaires représentant les secteurs public et privé : BKW Energie SA (41,0%) ; la République et Canton du Jura (33,6%) ; la Ville de Delémont (10,1%) ; des institutions para-publiques telles la Banque Cantonale du Jura (4,1%), l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention (2,1%) et Régiogaz SA (0,4%); les communes de Courrendlin (2,1%), Courroux (2,0%), Haute-Sorne (0,5%), Courtételle (1,4%) et Rossemaison (1,4%) ; la banque Valiant (1,0%), ainsi qu'EDJ en propre (0,1%)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Diego Brait, économiste, Courrendlin (2)
Vice-Président	Gabriel Voirol, pharmacien, Porrentruy (1)
Membres	Marie-Laure Chapatte, responsable RSE Banque Cantonale Neuchâteloise, Courchapoix (1) Jean-Luc Jolliet, responsable participations BKW, Wohlen bei Bern (2) Christophe Badertscher, conseiller communal, Delémont (3) Sébastien Koller, maire, Courtételle
Directeur	Enrico Riboni, ingénieur EPFL, Chézard-St-Martin
Secrétaire (hors conseil)	Tina Maurer, économiste, Porrentruy

ORGANE DE RÉVISION

BDO SA, Delémont

Membres représentant, selon l'art. 16 des statuts:

(1) la République et Canton du Jura, (2) BKW Energie SA, (3) la Ville de Delémont



RÉSULTAT D'EXPLOITATION BRUT

L'exercice 2024–2025 marque une année de transition importante pour EDJ, avec la reprise des réseaux des communes qui se traduit par une hausse des coûts d'exploitation, mais également par des recettes renforcées des ventes de gaz. L'année ayant été plus froide que prévu, les volumes de gaz vendus ont été supérieurs aux attentes, ce qui a contribué de manière significative au bon résultat de l'exercice.

La production photovoltaïque apporte elle aussi une contribution positive au résultat, portée par la mise en service de la nouvelle installation PV Ecobioval et par des conditions de reprise du courant favorables. Il en résulte un EBITDA total de CHF 691'416.

AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEURS

Les amortissements incluent les installations photovoltaïques de GEFCO et d'Ecobioval, et les investissements dans le réseau de gaz. Cet exercice correspond à la dixième et dernière année d'amortissement dégressif de l'installation GEFCO. Il en résulte un amortissement total de CHF 453'283 pour 2024-2025. La variation du du croire pour 2024-2025 est de CHF 147'900, montant porté en charge.

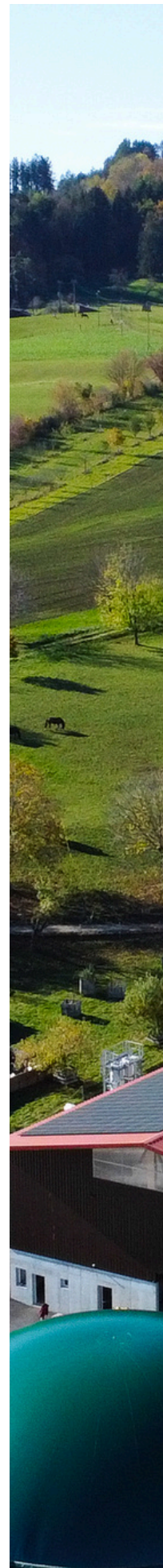
PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE

Le résultat financier s'élève à CHF 52'202 et, ajouté au résultat d'exploitation net, il conduit à un résultat de l'exercice de CHF 121'181.

Le résultat reporté de CHF 475'995 ajouté au résultat de l'exercice porte le bénéfice à disposition de l'Assemblée Générale à CHF 597'176.

Conformément à la volonté exprimée par les actionnaires, EDJ propose d'attribuer un dividende pour l'exercice en cours, témoignant ainsi de sa stabilité financière et de son engagement envers ses parties prenantes.

En conséquence, il est proposé de verser un dividende de CHF 113'850, soit un montant de CHF 115 par action.



	note	30.09.2025 CHF	30.09.2024 CHF
Actif			
Actif circulant			
Trésorerie		3 620 814	1 452 065
Titres détenus à court terme		-	2 000 000
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1	410 156	364 551
Autres créances à court terme	2	86 237	82 599
Stocks et prestations de services non facturées	3	875 310	682 714
Actifs de régularisation	4	131 648	2 221 978
		5 124 165	6 803 907
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	5	1 274 464	1 355 645
Participations	6	1 584 885	1 584 885
Immobilisations corporelles	7	2 351 408	477 379
Immobilisations incorporelles	8	36 175	41 342
		5 246 932	3 459 250
Total de l'actif		10 371 097	10 263 157
Passif			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	9	460 739	282 381
Autres dettes à court terme	10	3	22 861
Passifs de régularisation	11	118 178	138 569
		578 920	443 812
Capitaux étrangers à long terme			
Provisions	12	83 000	83 000
		83 000	83 000
Total des capitaux étrangers		661 920	526 812
Capitaux propres			
Capital-actions		7 425 000	7 425 000
Réserve légale issue du bénéfice		187 000	177 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		1 500 000	1 500 000
Propres parts du capital	13	- 7 500	- 7 500
Réserves propres parts du capital		7 500	7 500
Résultat reporté de l'exercice précédent		475 995	436 366
Résultat de l'exercice		121 181	197 979
Total des capitaux propres		9 709 177	9 736 345
Total du passif		10 371 097	10 263 157

Compte de résultat

	note	2025 CHF	2024 CHF
Produits d'exploitation			
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	14	5 457 783	4 982 602
Autres produits d'exploitation	15	240 196	306 651
		5 697 979	5 289 252
Charges d'exploitation			
Charges de matériel, marchandises et prestations	16	- 3 758 078	- 4 394 014
Charges de personnel	17	- 762 234	- 595 080
Autres charges d'exploitation	18	- 486 251	- 275 745
		- 5 006 563	- 5 264 839
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)		691 416	24 414
Amortissements et corrections de valeurs			
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	19	- 147 530	- 199 070
Amortissements et corrections de valeurs sur les immobilisations corporelles et incorporelles	20	- 453 283	- 112 668
Variation de provisions à long terme	21	-	107 000
		- 600 813	- 204 738
Résultat d'exploitation net (EBIT)		90 603	- 180 325
Résultat financier	22	52 202	75 224
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	23	553	343 080
Résultat avant impôts		143 358	237 979
Impôts		- 22 177	- 40 000
Résultat de l'exercice		121 181	197 979

1. Principes

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et dissoudre des réserves latentes.

Stocks et travaux en cours

Les stocks et les travaux non facturés sont comptabilisés au coût d'acquisition ou au coût de revient. A la date du bilan, si la valeur vénale nette est inférieure au coût d'acquisition ou au coût de revient, elle est inscrite au bilan.

Immobilisations corporelles

Le mobilier et les machines de bureau, le matériel informatique et les installations photovoltaïques sont amorties de manière dégressive. Les autres immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire. En cas d'indice de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont relatives aux frais engagés dans le développement de la centrale de biogaz de Courtemelon (participation au démarrage du projet, y compris prestations propres activées). EDJ, ENERGIE DU JURA S.A. n'étant pas propriétaire de la centrale mais cette dernière devant à l'avenir contribuer à l'activité de la société, il a été décidé d'activer lesdits frais et de les amortir sur une durée de dix ans depuis l'entrée en service de la centrale.

Permanence dans la présentation

La présentation du bilan de l'exercice précédent a été modifiée à des fins de comparaison, sans toutefois affecter le résultat et les capitaux propres.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

CHF

CHF

	30.09.2025	30.09.2024
1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		
Créances envers des clients	712 490	291 239
Créances envers des participations	342	973
Créances envers des actionnaires	7 124	234 239
Provision pour pertes sur créances	- 309 800	- 161 900
	410 156	364 551
2 Autres créances à court terme		
Autres créances envers des tiers	86 237	82 599
	86 237	82 599
3 Stocks et prestations de services non facturées		
Certificats biogaz	258 118	286 714
Stock de gaz	723 192	502 370
Provision sur stock de gaz	- 106 000	- 106 370
	875 310	682 714

4 Actifs de régularisation		30.09.2025	30.09.2024
Actifs transitoires envers des tiers		92 537	108 758
Actifs transitoires envers des participations		5 513	15 814
Actifs transitoires envers des actionnaires		33 599	2 097 406
		131 648	2 221 978
5 Immobilisations financières		30.09.2025	30.09.2024
Titres		320	3 273
Prêts envers des tiers		857 144	928 572
Prêts envers des participations		315 000	315 000
Prêts envers des actionnaires		102 000	108 800
		1 274 464	1 355 645
6 Participations		30.09.2025	30.09.2024
Participation Gasverbund Mittelland AG*	Arlesheim	2 059 800	2 059 800
Participation Régio gaz SA	Delémont	5 000	5 000
Participation Bio Energ'Etique SA	Bure	1 100 000	1 100 000
Provisions sur participations		- 1 579 915	- 1 579 915
		1 584 885	1 584 885
Les provisions sur participations se détaillent comme suit :		30.09.2025	30.09.2024
Gasverbund Mittelland AG*		- 879 915	- 879 915
Bio Energ'Etique SA		- 700 000	- 700 000
		- 1 579 915	- 1 579 915

Le tableau ci-dessous montre le détail des participations détenues par EDJ, ENERGIE DU JURA S.A. :

Sociétés	Sièges	Parts du capital et des droits de votes en %		Capital social	
		30.09.2025	30.09.2024	30.09.2025	30.09.2024
Gasverbund Mittelland AG	Arlesheim	0.98%	0.98%	6 140 000	6 140 000
Régio gaz SA	Delémont	5.00%	5.00%	200 000	200 000
Bio Energ'Etique SA	Bure	25.00%	25.00%	533 000	533 000

7 Immobilisations corporelles	01.10.2024	Entrées	Sorties	Amort.	30.09.2025
Mobilier	607	-	-	- 606	1
Métrologie réseau Régio gaz	7 590	157 539	-	-	165 129
Informatique	3	-	-	-	3
Installations hydrauliques	32 752	41 601	-	-	74 353
Installations conduites	17 712	2 123 005	-	- 230 238	1 910 480
Installations photovoltaïques	418 714	-	-	- 217 271	201 443
	477 379	2 322 145	-	- 448 115	2 351 408

Immobilisations						
8 incorporelles	01.10.2024	Entrées	Sorties	Amort.		30.09.2025
Développement centrale biogaz	41 342	-	-	-	5 168	36 175
	41 342	-	-	-	5 168	36 175
9 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services						
					30.09.2025	30.09.2024
Dettes envers des fournisseurs					364 666	118 151
Dettes envers des actionnaires					-	278
Dettes envers des participations					96 072	163 951
					460 739	282 381
10 Autres dettes à court terme						
					30.09.2025	30.09.2024
Dettes envers des tiers					-	22 861
Dettes envers des actionnaires					3	-
					3	22 861
11 Passifs de régularisation						
					30.09.2025	30.09.2024
Passifs transitoires envers des tiers					118 019	138 403
Passifs transitoires envers des actionnaires					159	166
					118 178	138 569
12 Provisions						
					30.09.2025	30.09.2024
Provision pour risques futurs					83 000	83 000
					83 000	83 000
13 Propres parts du capital						
					30.09.2025	30.09.2024
Solde au 01.10.2024: 1 action					7 500	7 500
Achats: 0 action					-	-
Cessions: 0 action					-	-
Solde au 30.09.2025: 1 action					7 500	7 500
14 Produits nets des ventes de biens et de prestations de services						
					30.09.2025	30.09.2024
Produits des ventes de gaz					4 932 845	4 827 116
Produits des ventes de certificats biogaz					296 423	40 768
Produits des ventes de photovoltaïque					228 644	114 718
Pertes sur débiteurs					- 129	-
					5 457 783	4 982 602

15 Autres produits d'exploitation	30.09.2025	30.09.2024
Indemnités-jetons de présence	3 593	4 538
Ventes de prestations	134 731	225 894
Contributions publiques	7 700	45 245
Programme de promotion Biogaz	78 611	-
Prestations propres activées	-	7 662
Prestations Solarify	15 561	23 311
	240 196	306 651
16 Charges de matériel, marchandises et prestations	30.09.2025	30.09.2024
Charges de gaz	- 3 430 595	- 4 304 980
Charges de certificats biogaz	- 296 423	- 9 782
Charges pour prestations de tiers	- 31 060	- 79 252
	- 3 758 078	- 4 394 014
17 Charges de personnel	30.09.2025	30.09.2024
Charges de salaires	- 756 152	- 590 042
Charges sociales	- 181	- 2 482
Autres charges du personnel	- 5 901	- 2 557
	- 762 234	- 595 080
18 Autres charges d'exploitation	30.09.2025	30.09.2024
Charges de locaux	- 35 003	- 19 530
Charges de véhicules	- 2 844	-
Charges d'entretien et réparations	- 249 112	- 119 409
Charges d'administration et d'informatique	- 172 112	- 115 435
Charges d'assurances	- 11 197	- 10 376
Charges d'informatique	- 6 429	-
Charges de publicité et représentation	- 9 555	- 7 995
Charges de recherche et développement	-	- 3 000
	- 486 251	- 275 745
19 Corrections de valeurs sur actif mobilisé	30.09.2025	30.09.2024
Variation de la provision pour pertes sur créances	- 147 900	- 92 700
Variation de la provision sur stocks	370	- 106 370
	- 147 530	- 199 070

Amortissements et corrections de valeurs sur les immobilisations		
20 corporelles et incorporelles	30.09.2025	30.09.2024
Mobilier	- 606	- 608
Installations conduites	- 230 238	- 2 214
Installations photovoltaïques	- 217 271	- 104 679
Développement centrale biogaz	- 5 168	- 5 168
Amortissements non planifiés sur installations hydrauliques	-	-
	- 453 283	- 112 668
21 Variation de provisions à long terme	30.09.2025	30.09.2024
Provision pour risques futurs	-	107 000
	-	107 000
22 Résultat financier	30.09.2025	30.09.2024
Produits d'intérêts	54 369	71 064
Dividendes	2 640	5 579
Charges financières	- 4 807	- 1 419
	52 202	75 224

Les produits financiers au 30.09.2024 comprennent un dividende de CHF 3'059 (2024) qui a été traité selon la méthode de la comptabilisation simultanée du dividende (dividende décidé après la date de clôture des comptes de EDJ, ENERGIE DU JURA S.A.).

23 Résultat exceptionnel, unique ou hors période	30.09.2025	30.09.2024
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	553	849 899
<i>Dissolution de la provision pour perte annuelle 2023 de Gasverbund Mitteland AG</i>	-	343 080
<i>Dissolution de la provision sur actions Gasverbund Mitteland AG vendues</i>	-	506 819
<i>Appurement solde TVA ancien</i>	324	-
<i>Redistribution de la taxe CO2</i>	229	-
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-	- 506 819
<i>Perte sur actions Gasverbund Mitteland AG vendues</i>	-	- 506 819
	553	343 080

Les charges et les produits exceptionnels au 30.09.2024 sont liés à des modifications contractuelles avec Gasverbund Mitteland AG. Pour l'exercice 2023/2024, la participation à la perte de l'exercice précédent de cette société avait été estimée pour un montant trop élevé de KCHF 343. La perte réalisée sur la vente des actions Gasverbund Mitteland AG a été neutralisée par la dissolution de la provision correspondante.

3. Informations complémentaires

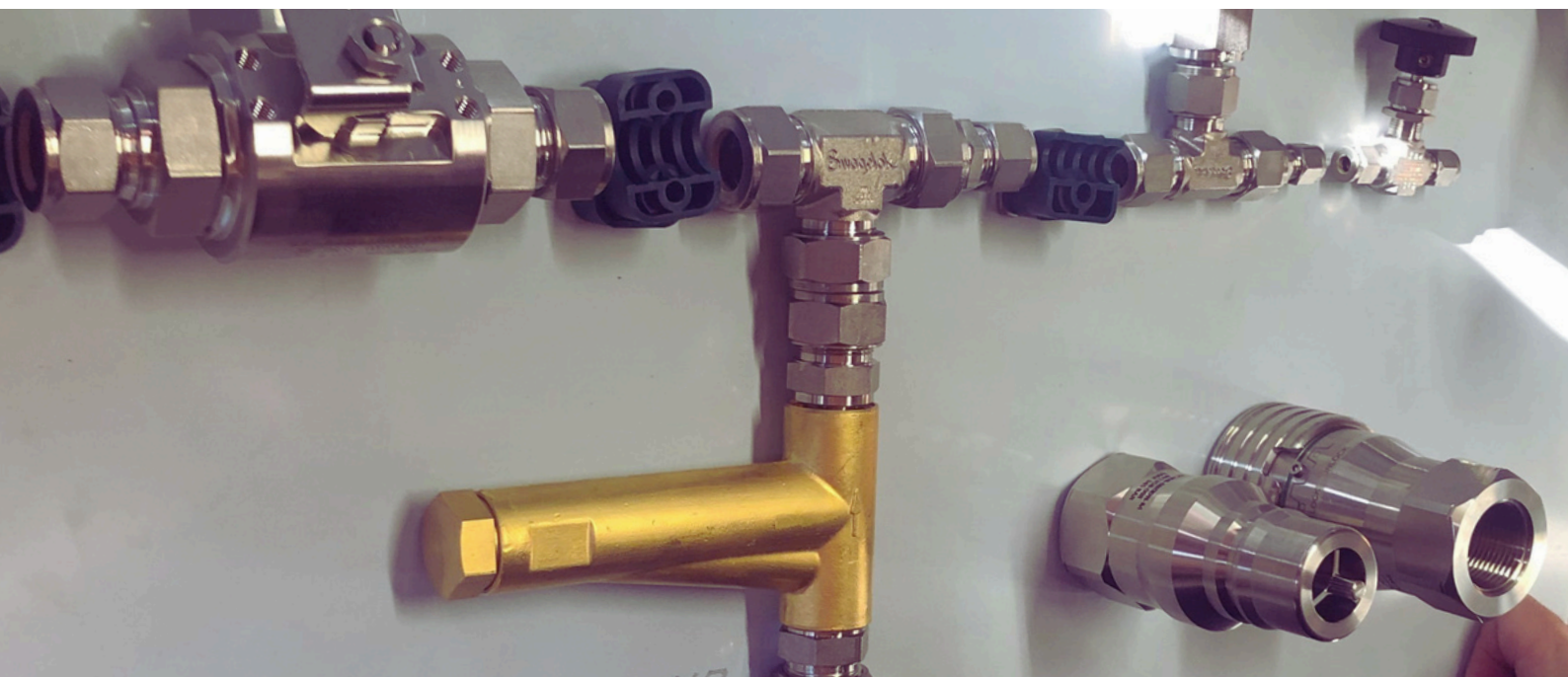
1 Dissolution des réserves latentes	30.09.2025	30.09.2024
Montant total provenant de la dissolution nette de réserves latentes	-	130 840
	-	130 840

2 Emplois à plein temps

Comme pour l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.

3 Montant des engagements d'achat de gaz	EUR	EUR
Échéance exercice 2024/2025	-	1 840 943
Échéance exercice 2025/2026	1 191 264	1 200 065
	1 191 264	3 041 008

La société a conclu des contrats avec Gasverbund Mittelland AG pour sécuriser les approvisionnements en gaz jusqu'à fin de l'exercice 2025/2026.



PROPOSITION D'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

Le Conseil d'administration soumet à l'approbation des actionnaires les résolutions suivantes :

1. Approuver le rapport de gestion et le compte de pertes et profits de l'exercice 2024-2025, ainsi que le bilan au 30 septembre 2025, tels que présentés par le Conseil d'administration.
2. Approuver l'affectation du bénéfice résultant du bilan comme suit:

	2025	2024
	Proposition du Conseil d'administration	Décision de l'Assemblée générale
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	597 176	634 345
Affectation à la réserve légale issue du bénéfice	- 6 000	- 10 000
Distribution de dividendes	- 113 850	- 148 500
Dividende non versé sur actions propres	115	150
Utilisation proposée par le Conseil d'administration	- 119 735	- 158 350
Report à nouveau	477 441	475 995

3. Donner décharge au Conseil d'administration et à la direction de sa gestion pour l'exercice 2024-2025.



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
A l'Assemblée générale de

EDJ, ENERGIE DU JURA S.A., Delémont

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe) de EDJ, ENERGIE DU JURA S.A. pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle réalisé en vertu de l'art. 729a, al. 1, CO, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition du Conseil d'administration ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Delémont, le 13 janvier 2026

BDO SA

A blue ink signature on a white background with a small circular logo in the top right corner.

Alain Beuchat

Expert-réviseur agréé

A blue ink signature on a white background with a small circular logo in the top right corner.

Olivier Schaller

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Annexe

Comptes annuels et proposition du Conseil d'administration au sens de l'art. 729a, al. 1, ch. 2, CO

